

Question d'orientation - BTS Notariat

Par **Zambre**, le **19/02/2015** à **16:44**

Bonsoir,

Je suis actuellement en BTS Notariat à l'Institut des Métiers du Notariat et j'ai 12 moyenne générale.

Je souhaiterais aller en fac en de droit. Cependant, est-il mieux de demander une équivalence ? de recommencer en L1 ? ou continuer avec une licence professionnel et demander une équivalence à ce moment là ?

Si je demande une équivalence, j'ai peur d'être perdue, de ne pas réussir, de ne pas acquérir la méthodologie au vu de ce qu'il pourrait être demandé en fac de droit. Donc, est-ce une bonne perspective l'équivalence ?

Je vous remercie d'avance de m'avoir lu.

Par **Yn**, le **19/02/2015** à **17:07**

Si tu es seulement en première année de BTS, repartir en L1 me semble la meilleure option. Il est d'ailleurs très peu probable qu'une université autorise la passerelle BTS 1re - L2.

Si tu termines ton BTS, il est probable que l'université n'accorde qu'une inscription en L2. Les passerelles BTS - L3 sont refusées car différence de niveau trop importante.

Continuer en licence pro ne sert à rien si tu as en projet d'intégrer la fac.

Par **Zambre**, le **19/02/2015** à **18:22**

Actuellement, je compte continuer mon BTS, question d'avoir le diplôme.

Après, je pense que je recommencerai en L1. Je ne vois pas l'utilité de demander une équivalence en L2 si après, je risque d'avoir des difficultés.

Dans tous les cas, merci beaucoup de ton intervention !

Par **Visiteur**, le **19/02/2015** à **20:16**

Si la passerelle après le BTS pour aller en L2 est possible au même titre que les DUT. Ce que je trouve complètement idiot parce que dans les BTS (comme les DUT d'ailleurs), vous êtes sans doute formatés comme au lycée, et au final vous reportez "l'échec" de la L1 plus tard...

A ta place, après le BTS, j'irais en licence pro métiers du notariat pour avoir un diplôme de clerc. A mon avis, si tu voulais plus il valais mieux intégrer la fac dès la L1. Le BTS est fait pour une insertion professionnelle directe, ou quasi.

Par **Zambre**, le **20/02/2015** à **06:56**

Contrairement aux autres formations, j'effectue mon BTS à la fac. Pour ce qui est des cours : les matières générales sont enseignées par des profs de la fac et les matières plus techniques sont enseignées par les notaires eux-mêmes (qui enseignent aussi pour les Master).

Personnellement, je me trouve pas formatée comme dans les lycées puisque je n'y suis pas.

Par **Zambre**, le **20/02/2015** à **14:54**

J'aimerais effectuer la fac car je suis très indécise concernant mon future. Le métier de notaire mais plait autant que celui d'avocat. Malheureusement, les deux métiers sont très différents.

Concernant le parcours, je peux tout à fait l'envisager (BTS Not, licence pro, dimn, M1 et M2)

Par **Lilrose12**, le **07/02/2017** à **15:01**

Bonjour Ezoah,

Je suis navrée de voir se genre de commentaire..

Il n'existe pas de parcours "type".

J'ai eu mon DUT carrières juridiques et j'ai ensuite été admise en troisième année de droit général.

Nous ne sommes pas du tout formaté comme au lycée. Bien au contraire. J'ai eu des professeurs de faculté tel que la Sorbonne ou Lille.

Je ne vois pas du tout en quoi l'échec, est considéré pour vous comme inévitable!

Pour les étudiants ayant un BTS ou DUT et voulant accéder à la fac, c'est tout a fait possible. I faut juste travailler durement, il n'y a pas de miracle.

Par **ArthurPro**, le **08/02/2017** à **16:27**

Bonjour, je suis en L1 droit et j'ai beaucoup de mal à passer en 2ème année de droit car c'est la deuxième fois que j'échoue aux partiels terminaux. Mon avis est que la 1ère année de fac ne m'est pas du tout adapté à cause des nombreuses matières trop générale et qui ne m'intéresse pas et qui ne me servons pas, et aussi dû a l'encadrement et suivit qui est trop faible, notamment dans la fac où je suis. J'aimerais donc aller en BTS Notariat (2ans) pour ensuite réintégrer la fac en 2ème ou 3ème année si possible, et j'aimerais savoir si c'est possible et envisageable car je ne fait ce BTS uniquement pour qu'il puisse me servir de "Tremplin ou de passerelle" et puisse me projeter au delà de la 1ère année qui est pour moi une année "Barrage". Mon but étant d'aller en Master de Droit. J'espère que vous aurez les réponses a mes questions.

Cordialement

Par **Merie**, le **21/11/2021** à **20:49**

Bonjour ,

Je suis en L2 de droit et je souhaite aller en BTS notarial es ce que je peux accéder à la deuxième année ?